

L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER

LES PAYS DU GIER

Saint-Chamond

La prise d'eau de l'aqueduc était située à Saint-Chamond au lieu-dit « Moulin-Combat ». Pour se rendre à cet endroit, il faut prendre depuis le centre de Saint-Chamond, la direction du Parc Régional du Pilat, plus précisément celle de la Valla-en-Gier (plein sud). C'est par une très longue ligne droite, rue Adrien-Montgolfier, puis rue Pétrin-Gaudet, que la traversée de la ville s'effectue. Suivre toujours la Valla-en-Gier. Laisser sur la gauche l'énorme bâtiment en briques avec sa cheminée visible de loin qu'est l'usine Gillette-Haon. Puis 300 m plus loin, brusquement une petite route à gauche descend beaucoup, c'est l'allée François-Gillet. Elle amène à un vaste parking au bord du Gier. De là, on remonte à pied la petite route bordant la rivière. Une première levée « barrage » se rencontre, puis quelques centaines de mètres plus loin, une autre levée. C'est celle du bas qui est généralement donnée comme correspondant à la prise d'eau de l'aqueduc.

Après Saint-Chamond, l'aqueduc traverse successivement l'Horme, La Grand-Croix, Lorette, Cellieu, pour arriver sur la commune de Genilac.

Genilac

Sur cette commune se trouvent deux secteurs très intéressants. D'abord, la tranchée de Collenon ; l'aqueduc y est construit de façon originale sur une longueur de près de 500 mètres. C'est une tranchée taillée directement dans le rocher qui servait elle-même de conduite. Tranchée-aqueduc, sans construction intérieure, là où la roche le permettait. Pour y accéder, il faut partir du lieu-dit « Le Sardon » placé à la sortie de l'autoroute A45, au début de la route menant à Chagnon (D65). A la 1^{ère} bifurcation, prendre à gauche, direction Cellieu. Presque au sommet de la côte, une croix est placée au carrefour d'une petite route partant à gauche et indiquant « Le Collenon ». Arrivé au hameau (quelques maisons) prendre à pied à droite sur 300m environ. On trouvera le début de la tranchée sur la gauche, de là on peut alors la suivre jusqu'à une retenue d'eau qui l'a fait disparaître.

Sur Genilac se trouve aussi le premier réservoir de chasse des quatre siphons de l'aqueduc (terrain privé) au lieudit « Leymieux ». C'est à cet endroit que se séparent les deux tracés de l'ouvrage, l'un empruntant le siphon, l'autre faisant le grand tour (plus de 10 km !) de la vallée, avant de se réunir à nouveau un peu en-dessous du cimetière du village.

Ce réservoir amont, dit de chasse, est un édifice rectangulaire dans lequel l'eau arrivait depuis l'aqueduc normalement construit et par lequel il en repartait par des tuyaux de plomb. Ceux-ci descendaient



la vallée, franchissaient cette dernière posés sur un pont-siphon et remontaient enfin jusqu'à un second réservoir, dit de fuite (malheureusement disparu aujourd'hui), situé légèrement plus bas, d'où l'eau repartait normalement par le canal enterré.

Chagnon

Depuis la Mairie, prendre la petite route qui descend à droite en direction de l'église. Sur le mur du clocher se trouve aujourd'hui placée cette fameuse « pierre ». Il s'agit d'une borne de protection, dont le texte, en latin, rappelle la réglementation propre aux aqueducs à l'époque romaine.

C'est à Chagnon que se trouve aussi le tunnel (accessible avec lampe et bottes) dit de « la cave du Curé ». Depuis l'église, descendre la petite rue, passer le pont en dos d'âne, prendre à gauche sur une centaine de mètres. C'est à droite de la route que se trouve le raide petit sentier permettant d'accéder au tunnel dans lequel est construit l'aqueduc. On peut traverser l'éperon rocheux en empruntant le canal de l'aqueduc qui mesure ici environ 80 m de long.

Au sortir de la « Cave du Curé », on peut suivre le tracé de l'aqueduc grâce au balisage en place jusqu'aux confins de la Loire à travers les communes de Valfleury, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Martin-la-Plaine. C'est dans cette commune que se trouve le tunnel dans lequel les ouvriers romains, dont deux équipes travaillaient allant à la rencontre l'une de l'autre, faillirent ne pas se rencontrer ! Et enfin Saint-Joseph où fut trouvée une seconde borne de protection de l'ouvrage antique.

*Texte d'après J.C. Litaudon « Aqua Lugdunensis »
sur <http://traianus.rediris.es>*



